



Moulins du Quercy Lot & Tarn-et-Garonne

Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

NOM..... Prénom.....

NOM..... Prénom.....(pour adhésion « couple »)

Adresse.....

Code Postal VILLE.....

Téléphone..... E-mail.....

Vous avez un moulin ?

Nom et localisation :

Adhésion *	Simple	sans la revue « <i>Moulins de France</i> » de la FFAM	35 €	Merci d'entourer le tarif vous concernant
	Couple		40 €	
Adhésion *	Simple	avec la revue « <i>Moulins de France</i> » de la FFAM	57 €	
	Couple		62 €	
Adhésion *	membre bienfaiteur	sans la revue « <i>Moulins de France</i> » de la FFAM	120 €	
		avec la revue « <i>Moulins de France</i> » de la FFAM	142 €	
Adhésion *	Association Locale ou Mairie	sans la revue « <i>Moulins de France</i> » de la FFAM	50 €	
		avec revue « <i>Moulins de France</i> » de la FFAM	72 €	
Don *		 €	
Montant		€	

Par chèque : à l'ordre de **Moulins du Quercy** et à renvoyer à la Trésorière :
Denise CAMBOURNAC SAILLAGOL 82160 SAINT-PROJET

Par virement : Un RIB vous sera envoyé par retour de courriel dès réception du bulletin complété à l'adresse suivante : moulinsduquercy@wanadoo.fr

* L'association des Moulins du Quercy étant reconnue d'intérêt général par son caractère concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique en assurant la sauvegarde, la conservation et la défense du patrimoine molinologique régional, **je recevrai un reçu fiscal** à la suite de mon adhésion ou autre versement à titre de don ouvrant droit à un **abattement de 66% sur mes impôts** avec un plafond de 20% du revenu imposable. L'abonnement à la revue des *Moulins de France* n'est pas déductible.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion, elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de toutes les informations de l'association. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins